

tôt à Winnipeg; puis un Petit-Séminaire pour les enfants ruthènes qui se destinent au sacerdoce; et enfin plusieurs œuvres de charité et d'éducation à Winnipeg et à Sifton, (Manitoba), et les églises à bâtir dans les trois diocèses.

Aussi c'est avec une bien vive émotion que Nous remercions, dans toute l'effusion de Notre cœur, le vénérable épiscopat du Canada de sa grande charité envers Nos chers catholiques ruthènes.

Nous pouvons dire à chacun de Nos collègues, avec l'apôtre Saint Paul, dans son épître à Philémon: " Nous avons ressenti beaucoup de joie et de consolation, au sujet de la charité, car les œuvres des saints ont été ranimées par toi, frère."

Quelle consolation et quelle force pour nos bons Ruthènes de trouver de telles sympathies, alors que l'hérésie et le schisme sont conjurés pour leur ravir la vieille foi catholique que leurs aïeux ont gardée au prix de leur sang, et à laquelle ils sont eux-mêmes très attachés! Et pour Nous, évêques de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, Nous succombons sous le poids des nouvelles obligations que nous impose l'affluence soudaine et considérable de colons catholiques auxquels il faut procurer des prêtres et des églises, et il Nous est particulièrement réconfortant de voir Nos vénérables collègues venir à Notre secours, en temps si opportun, pour Nous permettre de sauver des milliers d'âmes que les schismatiques et les hérétiques ont juré de détacher du sein de la Sainte Eglise, notre mère.

Jamais la calomnie versée à flots dans les journaux ruthènes publiés aux frais des hérétiques, l'appât de l'or et de toutes sortes de séductions, fortifiés par des organisations puissantes -- hôpitaux, refuges, -- n'ont battu en brèche avec plus d'énergie et d'habileté les convictions religieuses de milliers de catholiques.

C'est donc le devoir des catholiques de ce diocèse de faire tout en leur pouvoir pour secourir des frères menacés dans leur foi.

En conséquence Nous ordonnons une quête pour les Ruthènes dans toutes les églises du diocèse, le premier dimanche de décembre. Comme il s'agit d'une grande œuvre catholique, Nous désirons qu'à l'offrande des fidèles soit ajoutée celle de messieurs les curés, des institutions d'éducation et des écoles primaires. Nous demandons que chaque montant soit indiqué séparément dans la liste envoyée avec l'argent à Monsieur l'abbé A. Béliveau, procureur de l'archevêché.

Pour Notre part, et à l'exemple de Son Ex. Mgr Sbarretti, Délégué apostolique, qui a eu la générosité de Nous remettre à Nous-même la somme de mille piastres (1000), à la veille de la clôture du Concile Plénier, Nous avons souscrit la somme de trois mille piastres (3000) pour le journal catholique ruthène, et, de plus Nous faisons les frais de la pension et de l'enseignement de plusieurs élèves ruthènes au Petit-Séminaire de Saint-Boniface. Nous espérons donc que cha-